



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 9 novembre 2020
n°118/H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête RPS-Covid

Type d'opportunité : Nouvelle enquête

Périodicité : Ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeur : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Au cours de sa réunion du 8 octobre 2020, la commission « Emploi, qualification et revenus du travail » a examiné pour le projet d'enquête sur les Risques Psycho-Sociaux en période de crise sanitaire due au Covid.

Cette enquête est nouvelle, il s'agit d'une enquête courte ayant pour but de fournir des résultats rapides. Il s'agira de la seule enquête entièrement dédiée au travail, tel que perçu par les travailleurs, qui s'attachera à caractériser les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et le vécu du travail. Le champ géographique est la France métropolitaine, l'unité statistique est l'individu actif en 2020, âgés de 20 à 65 ans.

Cette enquête a pour principal objectif de décrire les conséquences concrètes de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux des actifs occupés. Elle s'intéressera également aux actifs ayant occupé un emploi au cours de l'année 2020 mais sans emploi au moment de la collecte, afin de comprendre les raisons de leur sortie de l'emploi, leur situation actuelle et leurs perspectives. L'enquête s'attache à mesurer concrètement les évolutions des conditions de travail perçues par les travailleurs par rapport à la période précédant l'apparition de l'épidémie. Ces descriptions seront éclairées par les trajectoires professionnelles et les conditions d'emploi des individus enquêtés depuis le début de la crise.

Les principaux thèmes abordés dans le questionnaire sont les suivants : télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, (in)sécurité sanitaire et économique, exigences émotionnelles, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/vie professionnelle.

Le Conseil scientifique Covid-19 considère que les « risques psychosociaux doivent faire l'objet d'une vigilance des employeurs et des pouvoirs publics, au moment du retour au travail à la rentrée » et estime que « des travaux d'enquête pourraient explorer ces conditions inédites de santé au travail, afin d'étudier, de prévenir et d'accompagner les conséquences de l'épidémie et du confinement dans ce domaine ». L'enquête fait suite à la demande du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, de décrire et quantifier les conditions de travail et les risques psychosociaux suite à la crise sanitaire et en comparaison à la période précédant l'apparition de l'épidémie; elle permet de répondre à une demande sociale vive d'informations sur ces thématiques dans ce contexte particulier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre H030 - 88 Avenue Verdier, CS 70058, 92541 MONTROUGE CEDEX. Tél. : 01 87 69 57 02 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

La taille de l'échantillon, compte-tenu du taux de réponse anticipé (environ 60 %) et du nombre de répondants souhaités, sera de 50 000 individus. De l'ordre de 25 000 à 30 000 répondants sont attendus ce qui garantira la représentativité et garantira également de présenter des résultats par grand type de régions au regard de l'exposition à l'épidémie.

Un comité scientifique a été constitué et se réunira au moins à deux reprises. Il rassemble, d'une part, des personnalités scientifiques dont le champ d'investigation correspond aux thématiques abordées dans l'enquête et dont certains, du fait de leurs travaux ou pratiques professionnelles, bénéficient de retours de terrain sur les conséquences de la crise sanitaire, et d'autre part, de statisticiens publics. Une consultation des partenaires sociaux a eu lieu le 9 novembre portant sur le questionnaire.

La période de collecte est prévue à partir de mi-janvier 2021 et pour une durée de 40 jours. Le questionnaire sera auto-administré sur papier ou sur internet. Le temps de réponse pour un individu est estimé à 20 minutes.

Les premiers résultats de l'enquête sont attendus au premier trimestre 2021, sous la forme de tableaux de bord et de « Dares Analyses ». Des études plus approfondies, ainsi qu'une ouverture des données aux chercheurs sont prévues

Le Président, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation électronique, émet un **avis d'opportunité favorable** à l'enquête RPS-Covid. L'opportunité est accordée pour les mois de janvier à mars 2021.